



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-42598>

Département(s) de publication : 01

Annonce n° 25-42598

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Gex

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21010173900014

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 01

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://webmarche.adullact.org/>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service commande publique

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature (DC1) qui n'a plus à être signée ; - Le DC1 peut être utilisé par les groupements d'entreprises comme document de désignation (rubrique G) du mandataire. Les membres du groupement remplissent le tableau de la rubrique E et le mandataire produit les renseignements ou documents demandés par le pouvoir adjudicateur (DC2) ; - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société le cas échéant ; - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; - L'Attestation sur l'honneur, datée et signée, indiquant que le candidat individuel ou chaque membre du groupement ne contrevient pas, en application des Art. 45 & 48 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de l'Art. R 2143 du code de la commande publique, aux dispositions concernées.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration du candidat (DC2) (à fournir par tous les candidats y compris les co-traitants et les sous-traitants éventuels) ; - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ; -

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur (article R. 2142-3 du code de la commande publique)

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Certificat de qualification FNTP 2321 OU FNTP 65 Ce certificat peut être remplacés par des preuves équivalentes, telles que des certificats de capacité récents sur des références de travaux de même nature. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir les certificats correspondants délivrés par les organismes de leur état d'origine. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 07/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement de sécurité rue de Paris, rue de Rogeland et création d'une rampe PMR rue Charles Harent

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Gex

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux en autonomie et devra joindre à son offre l'attestation en annexe correctement complétée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/04/2025